

RPI SOIRANS PUVET TRECLUN

Compte rendu du Conseil d'écoles du premier trimestre

- Appel des membres.

Présents :

- Equipe enseignante : Mmes Berti, Bertin, Dhainaut, Eysseric, Parizot, Seilhan, M Collé, Gotte,
- SIVOS, mairies, Communauté de Communes : Mmes Card, Latroyes, Poivre, Terrand, M Grandjean, Lemahieu, Sordel, Vadot
- Parents élus élémentaire : Mmes Branet, Demongeot, Monin, Naegely, Ong Pina, Quenot
- Parents élus maternelle : Mmes Desbordes, Locatelli, Mars, Zimmermann, Richard, Mr Golmard

Excusés : Mmes Dumont, Guyon, Michalak, Zimmermann, M Heinrich

- la séance est ouverte à 18h, Mme Naegely est désignée **secrétaire de séance**.
- lecture et approbation du compte rendu du Conseil du 22 juin
- Les conseils des quatre écoles prennent la délibération de fusionner au sein d'un seul conseil.
- Rappel du **rôle des représentants des parents** d'élèves

Le taux de participation élevé aux élections (plus de 80%) est une reconnaissance du temps bénévole consacré à la vie des écoles par les parents candidats.

Les parents font partie de la communauté éducative, leurs représentants siègent au conseil d'école, où ils ont un avis consultatif, ils font le lien avec les enseignants pour ce qui concerne le fonctionnement général de l'école et le bien-être des enfants.

Ils peuvent être contactés directement ou par l'intermédiaire de l'école (leur mail est indiqué sur les panneaux d'affichage).

- **Effectifs** et répartition

élémentaire : CP 19 CE1 19 CE2 24 CM1 21 CM2 23 , total : 106 élèves
maternelle : TPS / PS : 25 MS : 23 GS : 22 total : 70 élèves

Les effectifs sont relativement stables pour les deux années à venir.

- Lecture du **règlement intérieur**

Le règlement de l'école élémentaire et celui de l'école maternelle sont adoptés à l'unanimité.

La charte du bon usage de l'internet y est annexée.

Ils seront affichés, mis sur le site de l'école et distribués aux parents d'élèves pour signature.

Les parents qui en font la demande pourront en avoir une copie.

- **Sécurité**

Les Plans Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) ont été révisés pour les quatre écoles et ont été transmis aux mairies et à l'Inspection départementale par voie électronique.

Les registres d'hygiène et de sécurité sont disponibles dans les bureaux des directeurs.

Une alerte incendie a été réalisée à Tréclun le 1 octobre, à Soirans et Pluvet le 8 octobre et en maternelle le 16 octobre.

Un exercice d'évacuation du bus sera réalisé le 25 octobre pour les CM1 et CM2.

- **Rappel du projet d'écoles** pour 2011-2014 : il comporte deux axes pédagogiques (résolution de problèmes et production d'écrits) et un axe comportemental (vivre ensemble).

Plusieurs actions ponctuelles ou régulières en rapport avec le projet ont été exposées.

- **Coopératives scolaires**

au 1 septembre 2012 le solde du compte pour les écoles élémentaires était de 5591,22 €

le solde du compte pour la maternelle était de 1812,82 €

Les comptes 2011-2012, vérifiés et validés par l'OCCE, sont disponibles sur le site de l'école.

La participation des parents (cotisation de septembre), d'un montant de 1724 €, a été répartie entre les 8 classes (215,50 € par classe)

Les CP et CE1 vendent des sacs cabas pour financer une partie de la classe verte.

Les opérations « calendriers » et « fromages » seront reconduites au CE2-CM1-CM2 pour financer les projets de l'année.

Les classes de maternelle envisagent de vendre des chocolats de Noël ou de se joindre à l'opération « fromages » du cycle 3.

- Sorties réalisées :

Parc de l'Arquebuse (légumes oubliés) et spectacle à la mairie de Dijon (orgues de barbarie) pour deux classes de maternelle (les moyens et les grands). Déplacement en tram et en bus dans Dijon.

- Projets :

toute l'année : projet classe d'eau bassin de la Tille (CM2)

décembre : cinéma d'Auxonne (élémentaire), programmation de film non encore établie

16 novembre : musée des Beaux Arts de Dijon (CP et CE1)

20 novembre : intervention de la Gendarmerie pour la prévention routière (CM2)

décembre ou janvier : spectacle à l'école (maternelle) (non choisi pour le moment).

avril: muséoparc d'Alésia (CE2-CM2)

mai : musée de la mine et de l'école de Blanzay (CM1),

classe verte dans le Jura (CP et CE1)

sortie à Dijon (CM2) (en fonction des sorties liées à la classe d'eau)

mai-juin : les classes de CM1 et CM2 se rendront à la piscine d'Auxonne (coût pour le SIVOS : 1500€)

juillet : défi lecture avec d'autres écoles du canton (CM2)

Les classes de maternelle n'ont pas encore choisi leur sortie.

- Le **RASED** (Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté) intervient en CP deux fois par semaine.

-remerciements

aux municipalités pour la subvention du SIVOS de 760 € pour la classe verte des CP CE1
la réfection du tableau en CE1
l'achat et l'installation d'une armoire à Pluvet
l'installation de cubes servant de rangements dans plusieurs classes
l'ensemble des travaux régulièrement réalisés

à Mme et M Ong Pina pour l'ordinateur offert

- questions diverses

- Grâce au temps et à l'énergie mise par les élus dans la négociation avec l'assureur, le SIVOS a été indemnisé suite au cambriolage de l'école de Tréclun, ce qui permettra de remplacer le matériel volé.

- Le portail de l'école de Tréclun sera démonté, rénové et remis en place fin 2012.

- L'aménagement de la cour et de l'accès à l'église de Pluvet sont en réflexion.

- A l'initiative de Mme Monin, les lunettes usagées seront collectées et données à une association caritative.

- La présence d'une accompagnatrice dans les bus n'est pas une obligation légale, mais un plus apporté par le Conseil Général, il peut donc arriver que les accompagnatrices ne soient pas remplacées.

- Il serait préférable que les élèves n'arrivent pas exagérément en avance aux portes des écoles et aux arrêts de bus, car cela a pour effet de créer une excitation superflue et potentiellement dangereuse.

- Il est demandé aux parents d'élèves de ne pas stationner devant les écoles aux horaires d'entrée et de sortie.

- Le prochain conseil d'école est fixé au 8 février 2013

Le compte rendu sera affiché dans chaque école et disponible sur le site internet

<http://treclunsoiranspluvet.free.fr>

- la séance est levée à 19h55